

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°4/2023
30 janvier 2023

L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition de Mexico Natie Groep par Katoen Natie

Le 30 janvier 2023, l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé l'acquisition de Mexico Natie Groep par Katoen Natie NV.

La concentration a été notifiée le 12 janvier 2023 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Katoen Natie NV est une multinationale active dans l'exploitation de terminaux portuaires pour le chargement et le déchargement de marchandises, de conteneurs et d'autres produits, la fourniture de services logistiques pour le stockage et la manutention de produits, la fourniture de services semi-industriels ainsi que l'ingénierie des processus et de la chaîne d'approvisionnement.

Mexico Natie Groep se compose de plusieurs entités actives dans la fourniture de services logistiques, d'entreposage, d'aconage, d'expédition et de transport dans le port d'Anvers et ses environs.

Dans sa décision du 30 janvier 2023, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne donne lieu à aucune objection.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :

Damien Gerard
Auditeur général
Tél : + 32 (2) 277 76 57
Courriel : damien.gerard@bma-abc.be
Site internet : www.concurrence.be

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).